



M.1697.1.9

mariage

le 9<sup>ème</sup> du mois de janvier de l'an nonnante sept apres les Fiancailles et les publications des trois bans faictes dans ceste esglise paroissiale aux prosnes et messes paroissiales entre marc Duplouy fils de jacque du plouy et de jacquelainne pochez ses pere et mere et entre martinne chabeé fille de henri chabeé et de martinne boisque ses pere et mere , ny estant intervenu aucun empeschement, je soussigné Laurent francois Weuglart ptre curé de wizerners, aye interrogé les subdicts es.....leurs consentements mutuelles puis les aycts conjoint liez dans le saint sacrement de mariage selon la forme de nostre mere la sainte esglise donc nous requiere le sacré concile de trentte puis avoir celebre la messe des espousailles en l.. presences des ces parens amis et autres tesmoins convoqué ..... ce subdict lesquels en foy ont icy avec nous soussignes le ..... an que desus soussignes

marq de marc + du plouy                      marq de martinne X cha.....  
 Jan pigache                                      marq de + nicolas ducroq  
 Anne pigache  
 marq de + martinne poch.....  
 L. Weuglart ptre curé de W.....